



HAL
open science

La poésie chantée au prisme des humanités numériques : le cas du 'Mercure galant'

Anne Piéjus, Nathalie Berton-Blivet

► To cite this version:

Anne Piéjus, Nathalie Berton-Blivet. La poésie chantée au prisme des humanités numériques : le cas du 'Mercure galant'. Didier Alexandre. Observer la vie littéraire. Études littéraires et numériques, 2, Classiques Garnier, pp.329-344, 2022, Cultures et pratiques savantes du numérique, 978-2-406-13345-2. 10.48611/isbn.978-2-406-13347-6.p.0329 . halshs-03499116

HAL Id: halshs-03499116

<https://shs.hal.science/halshs-03499116v1>

Submitted on 17 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PREPRINT

PIÉJUS (Anne), BERTON-BLIVET (Nathalie), « La poésie chantée au prisme des humanités numériques. Le cas du *Mercurie galant* », in ALEXANDRE (Didier), ROE (Glenn) (dir.), *Observer la vie littéraire. Études littéraires et numériques*, p. 329-344.

LA POÉSIE CHANTÉE AU PRISME DES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Le cas du *Mercurie galant*

Alors que les programmes constitutifs de l'OBVIL s'intéressent prioritairement aux textes, bien commun qui excède largement la communauté des historiens de la littérature, le présent article se propose d'explorer une forme hybride de texte : le texte chanté – ou, si l'on veut, au xvii^e siècle dont il sera question ici, l'air.

Périodique fondé par Jean Donneau de Visé en 1672, le *Mercurie galant* est paru à un rythme mensuel jusqu'à la mort de son fondateur en mai 1710¹. Rassemblée dans de petits volumes in-16, qui étaient vendus reliés (fait rare à l'époque) aussi bien qu'en blanc, l'information se concentrait pour l'essentiel dans des articles de provenance, de forme et de ton variés. Le programme de recherche associant l'IReMus et l'OBVIL a opéré une sélection des textes relatifs à la vie musicale et littéraire, qui fait l'objet d'une publication en ligne sur la plateforme de l'OBVIL. Or, le *Mercurie galant*, organe de presse *multimédia* avant l'heure, contient aussi des planches qui ont permis de publier estampes et musique notée. Ce périodique, en d'autres termes, invite à la pluridisciplinarité. Textes littéraires, comptes rendus, nouvelles mondaines, diplomatiques, académiques, militaires, dissertations scientifiques, actualité des spectacles, édition à grande échelle de textes littéraires, musique notée et estampes, tous finement reliés, interdépendants et rassemblés

¹ Six tomes ont été publiés en 1672 et 1673, avant interruption. La publication a repris sous un titre modifié (*Nouveau Mercurie galant*) de mars à décembre 1677, puis, sous une forme stable et sous son titre initial, à partir de janvier 1678. Aux livraisons mensuelles, parfois si volumineuses qu'elles étaient divisées en deux parties, se sont ajoutés, de 1678 à 1685, des Extraordinaires, hors-série trimestriels, et, de 1688 à 1692, un supplément, les *Affaires du temps*, spécifiquement dédié à la guerre de Hollande.

sous forme de lettre galante, limitent l'intérêt d'un cloisonnement disciplinaire comme celui du développement d'outils de fouille limités aux textes. Aussi le programme de recherche développé par l'Institut de recherche en musicologie² et l'OBVIL s'attache-t-il à publier à la fois des éditions de textes, d'images et de musiques. L'édition monumentale, qui compte près de 500 articles (environ 35 millions de signes), accorde la priorité aux textes. Airs et estampes font par ailleurs l'objet d'une édition critique et, en ce qui concerne les airs, d'édition musicale assortie d'outils de fouille complémentaires.

Parallèlement aux éditions, il s'est agi de développer des outils numériques au service de ces ressources : des thésaurus conçus en fonction des spécificités historiques et génériques de ces objets d'étude, et une plateforme adaptée à l'hétérogénéité des objets et à la densité des informations qu'ils livrent, densité qui appelle un large partage des connaissances au sein de la communauté scientifique, voire au-delà. Le *Mercure galant* occupe en effet, pour les historiens de la période moderne, un entre-deux ambigu entre source historique et document, ce statut médian engendrant de fréquents malentendus. Regorgeant d'informations factuelles vérifiables, il n'en offre pas moins, comme toute mise en texte, mais tout particulièrement en raison de sa position de périodique quasi officiel du règne de Louis XIV, une interprétation, une « lecture » de son temps. La polysémie des « données » que l'on en peut extraire méritait donc un traitement qui, à chaque étape de son élaboration, mette en jeu une forte dimension herméneutique. Les outils développés, présentés ci-dessous, tentent de répondre à cette spécificité qui se pose à certains égards comme un défi scientifique.

L'AIR NOTÉ DANS LE *MERCURE GALANT*

L'air noté appartient indéniablement au monde de la poésie. Comme une grande part des gravures, telles que les énigmes en figure, il propose une matérialisation des sociabilités littéraires du temps. En outre, il porte le texte, dont il est bel et bien une des formes éditoriales. Toutefois, à la différence des estampes, la planche de musique n'est pas d'abord image, mais système de signes, lesquels peuvent donner lieu – au même titre que les textes mais selon des modalités propres – à des opérations de catalogage et à l'élaboration d'outils de fouille spécifiques au langage musical noté. La progressive intégration de ces images dans les ressources

² IReMus, UMR 8223, CNRS / Sorbonne Université / Ministère de la Culture / BnF.

numériques libres d'accès publiées en ligne soulève donc la question des apports du numérique à la recherche en sciences humaines et sociales sous un angle spécifique, que l'on voudrait ici décrire et discuter.

Les planches³ sont apparues dans le périodique en janvier 1678, au moment où, fort d'un nouveau privilège et d'une collaboration pérenne entre son fondateur et Thomas Corneille, le *Mercuré galant* a adopté une forme stable. Leur publication reflétait l'ambition du fondateur, qui a eu soin de ménager une grande variété générique au sein de son journal, et de diversifier les supports de l'information, répondant par là à un idéal de la culture galante⁴. Partagées entre estampes et pages de musique, les 1117 planches parues de 1678 à 1710 furent publiées à un rythme irrégulier. Après des débuts fort ambitieux, puisque les numéros de la seule année 1678 totalisent plus de 50 airs et plus de 60 estampes, la fréquence de ces publications a chuté, et à partir de 1698, les estampes se limitent pour ainsi dire à une planche des jetons de l'année publiée dans le numéro de janvier, tandis que la publication d'airs en musique perdure avec plus de régularité, à raison d'un à deux airs par numéro mensuel. Les planches de musique (643 sur la période considérée) représentent 57,6 % des images. L'immense majorité sont des airs, la musique instrumentale n'ayant fait l'objet que de quelques rares expériences de publication⁵.

Ces planches hors texte de format varié (en général oblong pour la musique) étaient confiées à un imprimeur dont on ignore l'identité⁶, puis vendues pliées avec le volume mensuel – charge au libraire, au lecteur ou à son relieur, de replacer la feuille volante à la place prévue pour elle dans le volume, en s'aidant de l'« avis pour placer les figures » que Donneau de Visé a rapidement intégré à chaque volume pour faciliter cette tâche. Si l'on en juge par les exemplaires conservés, non seulement les erreurs sont monnaie courante, mais bien des exemplaires ont été

³ La majeure partie de ces planches hors texte sont des gravures. Toutefois, certains airs, publiés entre juin 1678 et février 1679, ont été typographiés, ce qui a nécessité un contrat de cession entre Donneau de Visé et Christophe Ballard, détenteur du privilège royal de typographie musicale. Voir L. Guillo, *Christophe Ballard, imprimeur-libraire en musique sous Louis XIV*, Turnhout, Brepols, 2022, p. 260.

⁴ On lit dans la préface du *Mercuré* de juillet 1678 (n. p.), qui évoque l'*Extraordinaire* tout récent : « On n'a rien épargné pour l'embellir, et ceux qui l'ont vu avouent que depuis longtemps, on n'a mis d'aussi belles Planches dans un Livre ».

⁵ Quatre planches de musique instrumentale sont parues entre décembre 1682 et octobre 1683, une en janvier 1693. L'expérience semble donc n'avoir rencontré qu'un faible succès.

⁶ Blageart, premier imprimeur du journal, ne possédait pas de taille-douce.

mutilés ou n'ont tout simplement jamais contenu ces feuilles volantes. Certains lecteurs ont pu les négliger, d'autres, les rassembler en livres de musique⁷, d'autres encore, les offrir à leurs correspondants : la feuille de musique, comme bientôt la feuille de danse chorégraphiée, était l'un des petits présents que l'on joignait volontiers aux lettres, pratique qui a contribué à la dispersion et à la piètre conservation de ces pages de musique. Conçus pour un usage immédiat et pour des modes de diffusion tant oraux qu'écrits, les airs relèvent bien souvent de l'art de l'éphémère tant prisé des salons ; au point que la planche de musique, qui normalise et fixe l'écriture musicale, contrevient, à bien des égards, à la nature profonde de cette pratique qui se donne pour spontanée et bien souvent impromptue.

CONSTITUER UN CORPUS MUSICAL

Rassembler ces airs, les éditer et les commenter revient à leur faire subir une seconde distorsion, qui consiste à traiter ces feuilles volantes hétérogènes comme un corpus constitué *a priori*, en s'appuyant sur la reconstitution d'une collection virtuelle du périodique. Face à des collections incomplètes et souvent mutilées, la première étape a consisté à établir une collection de référence, factice, progressivement mise en ligne sur Gallica et complétée, en ce qui concerne les planches, par les éditions IReMus-OBVIL. Comme toute édition, le traitement sériel des airs contribue à les couper de leur contexte éditorial d'origine, qui fait sens. L'air occupe une place relativement constante dans la livraison mensuelle ; il fait l'objet d'une introduction, d'un commentaire, d'une édition versifiée des paroles en regard de la musique notée. Plus encore, le périodique instaure tout un système d'intertextualités, lesquelles servent à la fois les sociabilités galantes et une stratégie commerciale finement pesée ; de sorte que les « métadonnées » lacunaires peuvent être partiellement comblées par une lecture régulière du périodique, celle-là même que le directeur du journal entendait promouvoir. Il arrive que le nom de l'auteur soit tu, mais un indice renvoie aux livraisons précédentes du périodique. La valorisation de certains auteurs et compositeurs s'étend sur plusieurs mois. On publie parfois un extrait du livret d'un divertissement, et sa musique notée des mois plus tard ; dans d'autres cas, c'est la musique

⁷ La bibliothèque municipale de Grenoble conserve une collection complète des airs parus dans le *Mercure* entre 1678 et 1740 (C 1551).

même qui se trouve répartie en plusieurs livraisons : ainsi des stances du *Cid* mises en musique par M.-A. Charpentier, double chef-d'œuvre qui fait l'objet d'un monnayage habile de la part de Donneau de Visé, qui les publie en trois fois, de janvier à mars 1681. Fidélisation du lectorat, intertextualités incitant à la relecture des livraisons passées et évitant la péremption trop rapide des numéros successifs, renvois internes, ont nourri la réflexion sur l'enrichissement de l'édition, ses priorités, ses moyens et ses limites.

Proposer non pas un simple catalogue raisonné, ni même seulement une édition numérique de ces airs, mais des éditions enrichies et un ensemble de ressources critiques libres d'accès, se justifiait d'autant plus que l'ensemble de ces fragiles feuillets de musique présentent une hétérogénéité non seulement matérielle, mais poétique, musicale et auctoriale. En d'autres termes, les métadonnées de ces airs sont extrêmement diverses et souvent lacunaires.

INDEXER LES POÉSIES CHANTÉES

L'exemple de l'attribution

L'attribution, en particulier, reste une question épineuse, alors même qu'elle constitue traditionnellement le premier critère de classification des œuvres. Donneau de Visé et Thomas Corneille ont fait le choix d'ouvrir très largement leurs colonnes aux contributions des lecteurs. Ce dispositif éditorial, riche et partiellement inédit, a permis de publier les contributions d'un très grand nombre d'amateurs, aux côtés d'auteurs et de compositeurs mieux documentés, provoquant délibérément un éparpillement de l'auctorialité. Comme l'ensemble des contributions des lecteurs au journal (poésies, énigmes, lettres, comptes rendus, etc.), les airs illustrent et promeuvent un décentrement des foyers de production littéraire et artistique ; de ce fait, ils échappent à une historiographie encore largement tributaire des canons artistiques. L'immense majorité des contributeurs au *Mercur galant* sont méconnus, ce qui limite le recours aux outils bibliographiques. Les outils documentaires permettant d'attribuer, de dater, d'établir des concordances ou de repérer des citations ne sont utiles que pour une très faible proportion des poésies. L'enquête n'en est que plus intéressante, et tempère le poids de l'activité parisienne et versaillaise dans la vie musicale de l'époque moderne. Elle participe de l'effort collectif pour réévaluer la place des provinces françaises dans la production et les sociabilités musicales de cette époque marquée par l'institutionnalisation et le contrôle des organes culturels et artistiques. À cette multiplicité d'auteurs s'ajoute la difficulté à attribuer les airs.

La production galante, parfois collective, ne se revendiquait pas toujours d'un auteur identifiable, puisqu'on trouve dans ce périodique des noms cryptés, caviardés, des pseudonymes, provenant de toute évidence des auteurs, ainsi que des stratégies éditoriales de voilement du nom, qui visaient manifestement à instaurer une connivence avec le lectorat et à le fidéliser. Sur 643 airs parus pendant la période considérée, 423 ont été édités sans nom d'auteur et 337 sans nom de compositeur identifiés à ce jour ; 292 ne peuvent être rattachés ni à un auteur ni à un compositeur. Plus encore, le mode d'élaboration de la poésie chantée à cette époque et dans ces milieux relève bien souvent d'une création semi-collective, qu'une poésie et sa musique aient été élaborées par une assemblée ou que l'état imprimé soit le produit de strates auctoriales successives : adaptation de textes, ajout de parties ou de basse continue, addition de « réponses » ou de couplets, reprises, parodies, adaptations musicales et « doubles » ornés, étaient alors monnaie courante. La tentative d'attribution prend cependant tout son sens car elle permet de mettre en évidence des réseaux de contributeurs – souvent anonymes ou anonymisés – ayant alimenté les rubriques participatives du périodique (airs, énigmes, lettres).

L'ÉDITION NUMÉRIQUE INDEXÉE DES AIRS

L'édition numérique rassemble les airs, qui sont à la fois très variés et disséminés dans les livraisons du journal sur un laps de temps de quarante années, en une entité éditoriale cohérente. Elle propose à la fois une reproduction des airs notés et la transcription intégrale de l'article qui les accompagne dans le périodique. À côté de cette édition, il a paru indispensable de faciliter l'accès des musiciens et des chercheurs à ce répertoire par un système d'indexation fine, ouvrant différentes portes d'accès au corpus. Sont indexés le texte (incipit littéraire, genre du texte), la musique notée (incipit musical, genre musical, effectif musical, tonalité) mais aussi les noms du poète, du compositeur, les autres noms cités (interprète, personne ayant assisté au moment musical ou ayant une quelconque relation avec la composition de l'air), le lieu (de composition, de création ou tout autre lieu mentionné dans le poème ou dans l'article en tant qu'élément de contextualisation), les mots-clés (résultant d'une analyse du contenu de l'article). Les indexations s'attachent donc à des éléments descriptifs (identification des auteurs, des incipit littéraires et musicaux, description des formes ou genres littéraires et musicaux, tonalité) autant que contextuels. Elles sont conçues de manière à permettre une utilisation des pièces musicales en concert (grâce à

l'indexation de l'effectif musical et de la tonalité, éléments précieux pour élaborer un programme musicalement cohérent). Ces données peuvent donner lieu à des interrogations croisées, et permettent de sélectionner par exemple les airs de Bertrand de Bacilly publiés entre 1679 et 1681 ou encore les airs pour dessus (*i. e.* soprano) et basse, dans la tonalité de *sol* majeur.

Air nouveau à boire

Extraordinaire du *Mercur*e galant, quartier de juillet 1679 (tome VII), p. 278-280.

Voicy un Air à boire, dont l'Autheur est facile à deviner par le grand nombre de ceux qu'il a faits de cette maniere. Je veux dire des Recits de Basse. C'est luy qui en est l'Original & l'Inventeur, & on le peut voir par ses deux Livres gravez qu'on vend chez les Sieurs de Luyne & Blageart, avec son Traité de l'Art de bien Chanter, & ses autres Livres gravez d'Airs sérieux. Ces derniers font bien connoistre qu'il n'est pas borné au Genre Bachique. Il est aisé sur tout de prouver le mérite de ses deux Livres d'Airs spirituels, gravez il y a huit ans, & si favorablement reçeus du Public, qu'un Imprimeur les a contrefaits sous le faux titre de différens Autheurs, mesme sans les seconds Couplets en diminution qui en font presque tout le prix. On sçait que l'Autheur y excelle par dessus les autres, à cause de la grande connoissance qu'il a de nostre Langue à l'égard du Chant, ce qui se justifie par son Livre de l'Art de Chanter, augmenté depuis peu de plusieurs curieuses Observations. Le temps des Vendanges a donné lieu aux Paroles que je vous envoie, avec les Notes gravées de cet excellent Autheur.

AIR NOUVEAU A BOIRE.

*Sommeil, quand nous vuidons les Pots,
Tu viens icy mal-à-propos
Combater une si noble envie.
Va de ces fous d'Amans assoupir le cerveau,
Laisse-nous cette nuit l'usage de la vie,
Pour des soins plus beaux,
Nous voulons achever un Muid de Vin nouveau.*

L'auteur de cet air a composé de nombreux récits de basse, ce qui suffit d'après le *Mercur*e Galant à l'identifier. Il s'agit de Bacilly que le chroniqueur du *Mercur*e présente comme étant l'inventeur de ce type d'airs. Cette attribution est confirmée par l'article *Mercur*e dans lequel sont cités de nombreux ouvrages du compositeur de l'air *vous demandés des vers*, du même auteur que celui-ci et identifié comme étant Bacilly.

Cet article et cet article font allusion à cette contrefaçon dans le *Mercur*e

effectif musical : ut3, fa3 ut majeur, 22 mesures, forme binaire

Avis pour placer les Figures : l'Air qui commence par Sommeil, quand nous vuidons les Pots, doit regarder la page 280.

Fig. 1 – « Air nouveau à boire » extrait du corpus *Mercur*e galant sur le site de l'OBVIL.

Ces indexations n'apparaissent pas dans l'interface de publication des textes mise en place par l'OBVIL mais seront accessibles *via* une plateforme spécifique. Apparaissent d'ores et déjà, en marge des articles, des éléments d'information ou des commentaires éditoriaux. Ainsi, la musique de l'air à boire dont l'article est reproduit ci-contre (fig. 1) a été attribuée à Bacilly, sans que le *Mercur*e mentionne le compositeur, car son identification était aisée pour un lecteur régulier et attentif. Le commentaire d'attribution renvoie à deux articles au moyen de liens interactifs (en bleu dans le pavé de texte). Un second commentaire renvoie à deux autres articles qui font allusion aux contrefaçons. Les liens mettent ainsi en lumière l'intertextualité propre au *Mercur*e.

Depuis la publication, on peut également accéder au fac-similé de

chaque air en suivant un lien. L'« Avis pour placer les figures », transcrit en marge d'après l'avis inséré dans chaque livraison du périodique, permet quant à lui de replacer l'air dans son contexte éditorial (fig. 2).

Air nouveau s

Mercuré galant, septembre 1680 (première partie) [tome 11], p. 340-341.

Quoi qu'en disent les Amans, il y a un remede contre l'Amour, quand on est d'humeur à s'en servir. Vous le trouverez marqué dans les Paroles qui suivent. Outre que la pensée en est agreable, & l'expression heureuse, vous devez d'autant plus les estimer, qu'elles ont esté mises en Air par une jeune Personne de vostre Sexe. On l'appelle Mademoiselle d'O. Elle est du Quartier S. Paul, dont elle fait un des plus beaux ornemens, & tres-digne Fille d'une Mere qui ayant esté dans son Printemps la plus aimable du monde, conserve dans son Eté tous les agrémens que peuvent avoir celles de son âge.

AIR NOUVEAU.

*Le moment de l'absence est un moment heureux,
Pour qui veut surmonter un panchant dangereux.
N'allez pas négliger un temps si favorable,
Tircis peut revenir aimable.*

Avis pour placer les Figures : l'Air qui commence par Le moment de l'absence, doit regarder la page 341.

[images/1680-09a_340 copyOf_341.JPG](#) ←

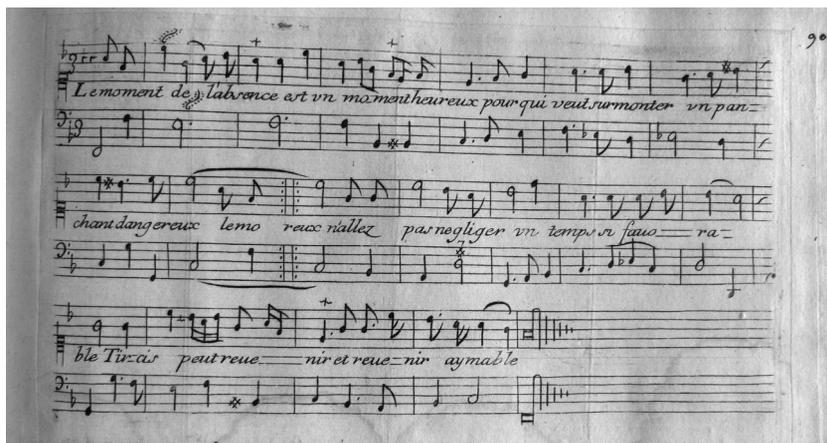


Fig. 2 – « Air nouveau », corpus *Mercuré galant*, sur le site de l'OBVIL.

ÉDITION MUSICALE EN MEI

La mise en valeur et l'effort pour rendre accessible ce corpus musical

a conduit à élaborer des ressources complémentaires. La bibliothèque de partitions numériques *NEUMA*⁸ héberge des transcriptions des airs du *Mercure galant* en format MEI⁹ (équivalent de la TEI pour la musique). À terme, des liens permettront de pointer depuis la publication du *Mercure galant* vers les transcriptions musicales, en cours d'édition¹⁰, et, inversement, depuis *NEUMA* vers l'édition du *Mercure galant*. Outre l'intérêt de transcriptions modernes accessibles gratuitement au plus grand nombre, aisées à lire (contrairement aux fac-similés qui s'adressent à des musiciens spécialisés dans la pratique de la musique ancienne), *NEUMA* permet une fouille des textes musicaux au moyen d'un clavier virtuel :

The screenshot shows the NEUMA website interface. At the top, there is a navigation bar with the NEUMA logo and a search bar. Below the navigation bar, the main content area is titled 'Airs du Mercure galant (1678-1710)'. The text describes the corpus as a transcription of the ensemble of airs from the *Mercure galant*, a periodical founded in 1672 by Jean Donneau de Visé. It mentions that the transcriptions follow modern rules to facilitate research. Below the text, there is a section for 'Nb opera 41' and a navigation bar with 'SUB-CORPORA (0)', 'OPUS (41)', 'STATISTICS', and 'SCOREQL QUERY'. To the right, there is a search bar and a virtual keyboard. A musical score snippet is displayed above the keyboard. The interface is clean and modern, with a dark header and a light main content area.

Fig. 3 – Corpus «Airs du Mercure galant» sur le site neuma.huma-num.fr

La MEI permet de repérer dans le corpus la ou les pièces présentant une suite mélodique, transposée ou non, qu'elle se situe en incipit ou dans le cours de la pièce (fig. 3). L'utilisateur peut alors afficher, imprimer et exporter les pièces répondant aux critères de la recherche sous différents formats (PDF, MEI, MusicXML), et même les écouter (fig. 4) :

⁸ <<http://neuma.huma-num.fr/>> (consulté le 2 février 2022)

⁹ Music Encoding Initiative (<<https://music-encoding.org/>> (consulté le 2 février 2022).

¹⁰ <<http://neuma.huma-num.fr/home/corpus/timbres:airsmercure/>> (consulté le 2 février 2022).

▶ 0:00 0:00

Rossignols que prétendez-vous, avril 1678

Corpus *Airs du Mercure galant* (1678-1710)
 Titre de l'opus **Rossignols que prétendez-vous, avril 1678**
 Compositeur **François I Martin**
 Lyricist
 External link
 Fichiers PDF | MEI | MusicXML | Summary

SCORE STATS NEIGHBORS

MusicXML Part

MusicXML Part

6

Fig. 4 – « Rossignols que prétendez-vous », Corpus « *Airs du Mercure galant* » sur le site neuma.human-num.fr

La publication de ces airs, qui offre un accès aisé aux œuvres, ne se borne pas à la description ou au catalogage. Elle répond à une exigence d'interopérabilité puisqu'elle permet d'établir des concordances avec d'autres corpus musicaux, imprimés ou manuscrits, comme les *Livres d'airs de différents auteurs*¹¹ ou les *Recueils d'airs sérieux et à boire* édités par Ballard entre 1695 et 1715¹². Le croisement de notre corpus avec ces deux collections permettra de mettre en évidence les liens étroits unissant ces répertoires, et l'ampleur des rééditions, par Ballard, des airs inédits publiés dans le *Mercure galant*.

¹¹ Voir Anne-Madeleine Goulet : *Paroles de musique (1658-1654), catalogue des Livres d'airs de différents auteurs publiés chez Ballard*, Liège, Mardaga, 2007. Les partitions modernes sont disponibles gratuitement sur le site des éditions du CmbV (<<https://omeka.cmbv.fr/s/ladda/page/accueil>>) et les facsimilés sur Gallica (<<https://gallica.bnf.fr/html/und/partitions/les-livres-dairs-de-differents-auteurs?mode=desktop>>).

¹² En cours de description au Centre de musique baroque de Versailles.

DE L'INDEXATION AU RÉFÉRENTIEL COLLABORATIF

Les thésaurus élaborés pour indexer les textes du *Mercurie galant* édités sur la plateforme de l'OBVIL, parmi lesquels tous les articles afférents aux poésies chantées, ont été conçus pour favoriser l'interopérabilité des données. À cette fin, ils sont mutualisés et développés conjointement avec ceux du Centre de recherche du château de Versailles, pour constituer un référentiel de la France de l'Ancien Régime¹³. Celui-ci sera publié en ligne et mis à disposition de la communauté des sciences humaines et sociales.

The image shows a web interface for a collaborative reference system. It features several panels:

- Terme(s) générique(s)**: BASSE AUVERGNE (BT)
- Terme(s) associé(s)**: CLERMONT-FERRAND (RT)
- CLERMONT [Auvergne]**: id : 504, Domaine : Lieux. Includes buttons for 'Total de la branche' and 'Lien permanent'.
- Terme(s) spécifique(s)**:
 - CLERMONT [Auvergne], Abbaye prémontrée Saint-André (hommes) (NT)
 - CLERMONT [Auvergne], Cathédrale Notre-Dame (NT)
 - CLERMONT [Auvergne], Hôtel de M. Ribeyre (NT)
 - CLERMONT [Auvergne], Palais de la Cour des aides (NT)
- Notes**:

historyNote: La ville de Montferrand, ancienne bastide, était une ville comtale d'Auvergne, rivale pendant plusieurs siècles de la ville de Clermont, citée des évêques. Louis XIII décida de leur fusion le 15 avril 1630 (Édit de Troyes, premier Édit d'union). Cette union a été confirmée rendue effective sous Louis XV, en 1731, par Daniel-Charles Trudaine (second Édit d'union) qui donne naissance à la capitale auvergnate de Clermont-Ferrand, titre auparavant réservé à Clermont.

([https://fr.wikipedia.org/wiki/Clermont_\(ville\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Clermont_(ville))) et ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Montferrand_\(quartier\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Montferrand_(quartier))). (fr)
- Alignement**:
 - exactMatch**:
 - <http://sws.geonames.org/3024635>
 - closeMatch**:
 - http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=9705

Fig. 5 –Référentiel de la France de l'Ancien Régime, thésaurus des Lieux, notice « Gouvernement d'Auvergne ».

Ce référentiel, qui offre pour la première fois une vision synoptique de la France de l'Ancien Régime, organise les notions

¹³ Thésaurus historique de la France sur le site <<http://chateaufersailles-recherche.fr/>> (consulté le 2 février 2022).

en six catégories : les noms, les institutions, les congrégations religieuses, les corporations, les sociétés savantes et les lieux. Afin de garantir l'interopérabilité avec un large éventail de projets de recherche, les noms de personne sont alignés sur data.bnf¹⁴, VIAF¹⁵ et ISNI¹⁶, les lieux sur *Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui*¹⁷ et sur GeoNames¹⁸.

Ces thésaurus dépassent le simple cadre d'une organisation hiérarchisée de notions dès lors qu'ils sont enrichis par des recherches documentaires. À titre d'exemple, afin de rester aussi fidèle que possible au découpage des royaumes et des États aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'arborescence du thésaurus des lieux est organisée en fonction des frontières des États telles qu'elles ont été définies par la signature des traités d'Utrecht (1713), qui marquent une relative accalmie dans les redécoupages frontaliers. Pour mener à bien ce travail, dont il n'existe aucun équivalent, nous nous sommes appuyées sur les nombreuses cartes éditées à la suite de la signature des traités, et, pour le royaume de France, sur le *Dictionnaire universel de la France* de Claude Marin¹⁹, qui définit très précisément chacun des gouvernements militaires, les provinces et pays qui les composent et les différents villages et cités. Seule une véritable enquête géo-historique, documentée dans le thésaurus, permet de retracer l'évolution des villages et communes depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. La notice descriptive du *Dictionnaire* de Marin relative à chacun des gouvernements militaires, chaque pays et chaque province est systématiquement transcrite, ce qui permet de borner ces aires géographiques et administratives (fig. 5).

¹⁴ <<https://data.bnf.fr/>> (consulté le 2 février 2022).

¹⁵ <<https://viaf.org/>> (consulté le 2 février 2022).

¹⁶ <<http://www.isni.org/>> (consulté le 2 février 2022).

¹⁷ <<http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>> (consulté le 2 février 2022).

¹⁸ <<http://www.geonames.org/>> (consulté le 2 février 2022).

¹⁹ Paris, Saugrain l'aîné, Joseph Saugrain, Pierre Prault, 1723-1726, 3 t.

Terme(s) générique(s) DIOCÈSE D'ARLES (BT)	Terme(s) associé(s) SAINTES-MARIES-DE-LA-MER (RT)
LES-SAINTES-MARIES id : 275960 Domaine : Lieux Total de la branche Lien permanent	Terme(s) synonyme(s) LA-VILLE-DE-LA-MER NOTRE-DAME-DE-LA-MER
Terme(s) spécifique(s)	Notes historyNote: Les Saintes-Maries font partie des Terres Adjacentes qui "échappaient à la compétence de l'Administration provençale pour relever directement du pouvoir royal" (François-Xavier Emmanuelli, « L'administration provinciale des États de Provence (XVIIe–XVIIIe siècles). Bilan provisoire », Liame [En ligne], 23 2011, p. 9. Mis en ligne le 19 juillet 2011, consulté le 14 mars 2019. URL : http://journals.openedition.org/liame/129 ; DOI : 10.4000/liame.129). Marin ne mentionne pas ce bourg en tant que terre adjacente au contraire de l'abbé d'Expilly (Abbé Expilly, Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, Amsterdam – Paris : Desaint & Saillant, Bauche, Hérisant, Despilly, Nyon, Leclerc, Pissot, 1768, t.5, p. 973). (fr)

Fig. 6 – Référentiel de la France de l’Ancien Régime, thésaurus des Lieux, notice « Les-Saintes-Maries ».

Pour retracer l’évolution des villages et des communes du XVIII^e siècle à nos jours, nous mettons en perspective, dans des notes historiques, sources historiques et documentation critique. En termes synonymes apparaissent les différentes appellations ou graphies du lieu utilisées sous l’Ancien Régime tandis qu’en terme associé figure l’appellation moderne du lieu (fig. 6). Ce thésaurus des lieux est organisé en deux branches : « Grand siècle» et «Monde contemporain». Cette dernière rassemble les formes modernes des noms de ville, qui correspondent souvent à des regroupements communaux donnant naissance à de plus grandes entités géographiques et administratives. La division en deux branches, à laquelle s’ajoute la géolocalisation dans *GeoNames* et les coordonnées GPS, rend compte de la dimension diachronique. La même démarche de documentation critique est appliquée aux autres thésaurus. Ainsi, lorsqu’une personne mentionnée dans le *Mercurie galant* n’a pu être formellement identifiée, la période de son activité figure en lieu et place de ses dates de naissance et de mort tandis qu’une

note rassemble toutes les informations dont on dispose susceptibles de contribuer à une identification formelle (fig. 7).



Fig. 7 – Copie d’écran : Référentiel de la France de l’Ancien Régime, thésaurus des Personnes, notice « Boucher, M. (f. 1701-1702) ».

Un travail similaire, qui s’appuie sur des recherches historiques spécifiques, est réalisé pour les institutions, les congrégations religieuses, les corporations, les sociétés savantes et les manufactures. (fig. 8).



Fig. 8 – Copie d’écran : Référentiel de la France de l’Ancien Régime, thésaurus des Corporations, notice « Petits métiers ».

En raison de son ampleur, la constitution de ce référentiel demande un temps de recherche considérable. Le thésaurus des lieux rassemble à ce jour 7728 concepts, celui des personnes 5449, celui des congrégations religieuses 600 tandis que ceux des corporations, des institutions, des sociétés savantes

et des manufactures réunis en totalisent 7257. L'équipe disposant de moyens limités, il ne peut être question de mener une étude exhaustive et isolée. C'est la raison pour laquelle ces thésaurus seront publiés progressivement en

ligne après une première expertise de l'ensemble des données mises en forme. Les partager avec la communauté scientifique permettra à des chercheurs tiers de les compléter (le projet ANR AcadéC, consacré aux Académies de musique en France au XVIII^e siècle, a d'ores et déjà prévu d'utiliser le référentiel et de contribuer ainsi à son enrichissement). Les parties inachevées seront identifiées dans l'apparat critique accompagnant leur publication.

De même, c'est dans l'esprit d'un outil collaboratif que la publication des articles relevant de la musique, du théâtre et de la critique littéraire est appelée à devenir un objet interactif, susceptible d'être partagé, mais aussi enrichi, et source d'échanges. Cette conception ouverte de la science nécessite une interface d'édition collaborative, qui puisse accueillir de nouveaux corpus de textes et permette aux utilisateurs de documenter, d'argumenter, d'interagir afin que cette plateforme devienne un véritable lieu de partage et d'échange de savoirs.

L'air étant d'abord et avant tout, au XVII^e siècle comme aujourd'hui, un répertoire musical destiné aux amateurs, on peut aller plus loin et, dans la lignée des programmes de « science ouverte » adossés au *crowd-sourcing*, ouvrir cette plateforme à des ressources non plus scientifiques, mais artistiques, et à des sociabilités proches de celles qui ont présidé au fonctionnement de ce périodique. S'adressant à un large public amateur, curieux, ludique et artistique, le site « Voix du Mercure galant²⁰ » publie, en s'appuyant sur les éditions en TEI et en MEI, des contributions sonores, sous la forme de lectures de textes du *Mercur*e destinés à la lecture à haute voix, et d'interprétations chantées des airs, dans le but d'attirer un large public, de mieux diffuser l'imposant corpus d'airs et de favoriser l'appropriation, par tous les amateurs, de ce *Mercur*e qui était conçu pour eux. Une telle ressource audio complète les éditions certes scientifiques, mais silencieuses, qui rendent insuffisamment justice à la réalité sonore de la poésie et de la musique.

Nathalie Berton-Blivet
Anne Piéjus

CNRS, IReMus

²⁰ <<https://data-iremus.huma-num.fr/voix-du-mercure-galant/>>